

Le Petit Cambonnais

n°74

Bulletin municipal de la commune de Cambon

- Juillet 2026 -



ÉDITO

Le mois de juin qui s'achève a été marqué par des contrastes saisissants, entre la joie des retrouvailles estivales et le rappel brutal de l'urgence climatique.

Notre école, conçue il y a tout juste quinze ans, a montré son efficacité hivernale avec une isolation extérieure performante. Mais la gestion de la chaleur par la surventilation nocturne montre ses limites quand la température nocturne ne descend pas sous les 24°C.

Face à la semaine caniculaire, la municipalité s'est mobilisée. Si les ventilateurs installés ont montré une efficacité toute relative, nous avons déployé des solutions concrètes à court, moyen et long terme : - ouverture et aération de l'école chaque matin à 5h30 - mise à disposition du CLAE et de la salle polyvalente, deux espaces entièrement climatisés.

En parallèle, visite de l'architecte de l'école pour étudier des solutions techniques durables afin de rafraîchir efficacement les salles de classe.

Enfin, lancement du projet de verdissement de la cour en collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Heureusement, juin est aussi le mois des bilans, des sourires et de la convivialité. Nous avons partagé des moments formidables et je tiens à saluer le dynamisme de tous les bénévoles. Côté sport : les tournois de volley et de pickleball, le gala du judo et la sortie du vélo club. Côté partage : les marchés gourmands de la crèche et du foot à 7, ainsi que la fête du centre de loisirs. Côté fête : La traditionnelle Féria de Cambon a, une fois de plus, démontré la chaleur et la convivialité de notre commune.

Qu'il s'agisse de relever les défis de demain ou de faire vivre notre village aujourd'hui, c'est ensemble, dans la solidarité et la proximité que nous faisons avancer Cambon.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.



Philippe Granier

SOMMAIRE

Conseils municipaux p 3 - 4

Bientôt 16 ans ... p 4

Réunion inter-associations p 5

L'Agglo et nous p 5

Vos élus dans la C2A

A vélo, fais-toi bien voir

Le coin des associations

Avenir Football Pays d'Oc p 6

Foot 7 Cambon p 6

Gym volontaire p 7

Cambon Volley p 7

Vélo Club Cambonnais p 7

Comité des fêtes p 8

Centre de loisirs p 8

Tennis Club p 9

Judo Club p 9

Boule Cambonnaise p 9

La Vie à Cambon p 10

Votre mairie

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h ; Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat : secretariat@mairiedecambon.fr

Vos élus : elus@mairiedecambon.fr

Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>

Page Facebook : www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi

CONSEILS MUNICIPAUX

CM du 05-06-26

Décisions du maire

Décision n° 2 : Un affaissement de la dalle au niveau du sas de livraison de la cantine a été constaté à l'école. Dans le cadre de la garantie, la SMABTP a fait une proposition de 1 860 € TTC. Ce montant ne permettant pas d'effectuer ces travaux. Un courrier, devis à l'appui, a été adressé à l'assureur pour contester ce montant. L'indemnité a été revue au montant du devis soit 3 338,40 € TTC. Monsieur le maire a accepté ce montant.

Décision n° 3 : M le Maire a signé un devis de l'entreprise Pages-Roux pour la réfection de la dalle au niveau du sas de livraison de la cantine pour un montant de 3 338,40 € TTC.

Décision n° 4 : M le Maire a signé un devis de l'entreprise RSTP pour la réfection du terrain de pétanque situé au stade pour un montant de 14 275,01 € HT.

Commission communale des impôts

Une Commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée. Les membres de cette commission sont désignés par le directeur des services fiscaux, cependant il appartient au conseil municipal de proposer une liste des contribuables composée par le maire (président) et 8 commissaires. Il est demandé au conseil municipal de dresser une liste comportant 16 titulaires et 16 suppléants afin que le directeur des services fiscaux puisse désigner les commissaires et leurs suppléants. Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, la liste de titulaires suivante : *J-P Pradel, M Bizouard, J-P Llach, S Laurens, T Boyer, F Alet, B Cabrol, E Bousquet, J-P Rayssac, V Gayral, G Genieys, M Malie, M Dehay, A Matha, J-M Muratet, C Perlin-Cocquart.*

Commission d'appel d'offres

Il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Cette commission est composée du maire (président) et de 3 membres du conseil municipal. Une seule liste a été présentée après appel de candidatures

P.Granier (président); P.Carceller, J.P.Rayssac, C.Perlin-Cocquart (titulaires) ; I.Joany, S.Laurens, JP Pradel (suppléants). Les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste.

Entente intercommunale en Albigeois

Notre commune est membre de l'entente intercommunale pour le portage des repas en Albigeois. Les repas livrés à la cantine de Cambon sont produits par la cuisine centrale d'Albi qui assure en fait la fabrication et la livraison d'environ 3 500 repas par jour pour toutes les communes de l'Albigeois membres de l'entente. Ces repas sont destinés majoritairement à la restauration scolaire, aux centres de loisirs municipaux, aux crèches municipales, et au portage de repas à domicile. L'exploitation en régie de ce service permet de garantir la qualité des repas qui sont confectionnés par des professionnels de la restauration. Afin de privilégier la santé des convives et la qualité des apports nutritionnels, la ville d'Albi est engagée, en conformité avec la loi EGALIM, dans une démarche d'approvisionnements locaux de qualité. Cette entente intercommunale est administrée par une conférence composée de 5 élus dont 4 élus de la ville d'Albi, et 1 autre élu désigné par les autres communes. Il convient donc de désigner 1 représentant de notre commune, et un suppléant, afin qu'il participe à l'assemblée spéciale qui désignera l' élu qui représentera les communes autres qu'Albi au sein de la conférence. P.Granier est désigné titulaire et P.Carceller est désigné suppléant.

Comité d'Action Sociale (CNAS)

La collectivité a choisi de mettre en place une politique d'action sociale pour son personnel. L'adhésion à l'association s'accompagne de la désignation d'un délégué des élus. Celui-ci participe à la vie des instances et relaye l'information, participe à l'assemblée annuelle départementale, donne un avis et émet des vœux sur les orientations de l'association.

Agents de remplacement

Les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles. Le conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires. Le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Retrait délibération 2026-004

Vu les remarques du contrôle de légalité sur la délibération 2026-004 du 20 mars 2026 relative aux délégations du conseil municipal au maire, sur le fait qu'il n'est pas mentionné de condition sur l'exercice du droit de préemption, le conseil municipal décide de retirer cette délibération.

Délégations consenties au maire

Pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, Le conseil municipal charge le Maire, par délégation, d'exercer les compétences suivantes :

1. Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
2. Fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement
3. Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget.
4. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret.
5. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
6. Passer les contrats d'assurance ainsi qu' accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
7. Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

CONSEILS MUNICIPAUX

- 8. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 9. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- 10. Décider l'aliéna de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.
- 11. Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- 12. Fixer, dans les limites de l'esimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
- 13. Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
- 14. Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

- 15. Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.
- 16. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.
- 17. Donner l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- 18. Signer la convention précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et signer la convention précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.

- 19. Réaliser les lignes de trésorerie sur la base du montant maximum autorisé par le Conseil Municipal à savoir 500 000 euros par an.
- 20. Exercer ou déléguer, au nom de la commune le droit de préemption.
- 21. Exercer au nom de la commune le droit de priorité.

Élection des sénateurs.

Le conseil municipal élit des délégués au sein de ses membres en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2027 : P.Granier, I.Joany, J.P.Rayssac, C.Perlin-Cocquart, P.Carceller (Titulaires) - L.Alberici, M.L.Nesen, E.Gasser (Suppléants)

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

**C'EST
OBLIGATOIRE**

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POURQUOI ?

- Le recensement permet :
- l'inscription automatique sur les listes électorales
- la convocation en JDC
- la possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- la possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr
Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile, soit par déplacement soit, par télé procédure via le portail internet [service-public.fr](http://www.service-public.fr).
Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir :
de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité
du livret de famille.
Il recevra un ordre de convocation, un an après la date de recensement en mairie, lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.



**POUR TOUTES
INFORMATIONS**



RECENSEMENT TARDIF

Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Réunion inter-associations

Une bonne dizaine d'associations locales ont répondu présentes à l'appel de la municipalité pour la désormais traditionnelle réunion inter-associative.

Ce moment fort de concertation a permis de tracer les contours d'une année à venir particulièrement riche et de dévoiler le projet du futur espace dédié aux associations, qui prendra place dans les locaux de l'ancien CLAE.



Le maître d'œuvre choisi pour ce chantier, Abelha Construction, est venu exposer les plans de ce lieu. Il comprendra une salle de réunion à usage polyvalent, des sanitaires et le dojo. Nos associations disposeront bientôt d'un lieu écoresponsable, fonctionnel et parfaitement adapté à leurs activités quotidiennes.

La réunion a également permis de faire le point sur le quotidien de notre tissu associatif : Recensement des besoins (matériel, salles, logistique) et ajustement des plannings afin d'éviter les doublons et d'optimiser l'utilisation des différents espaces.

Les nouveautés à cocher sur le calendrier :

- L'association Avenir football Pays d'Oc a annoncé le lancement d'un grand tournoi de football au printemps.
- La municipalité est ravie d'accueillir une nouvelle structure au sein de la communauté : l'association "Enzo : Un parcours d'espoir".

La mairie reste à l'écoute pour faciliter le quotidien des associations et adresse un grand merci à tous les présidents et bénévoles pour leur engagement citoyen. Grâce à vous, notre commune reste plus vivante et solidaire que jamais !

L'AGGLO ET NOUS

Vos élus dans la C2A



La communauté d'agglomération de l'Albigeois se compose d'une Présidente, d'un Bureau, d'un Conseil, de Commissions, d'un Conseil de développement et de services fonctionnels et opérationnels pour mettre en œuvre les projets.

Le Bureau communautaire, dirigé par la présidente (Stéphanie Guiraud-Chaumeil), est l'organe de réflexion, de stratégie et d'arbitrage. Il se compose des maires de la communauté. Le Conseil communautaire se compose de 62 délégués (54 titulaires et 8 suppléants), dont 3 élus cambonnais (Philippe Granier ; Cindy Perlin-Cocquart ; Pascal Carceller). Il fixe les grandes orientations de la politique communautaire et vote le budget. .

Les Commissions thématiques sont chargées d'instruire les dossiers relevant de leur compétence. Elles ont un rôle consultatif. Vos élus cambonnais sont présents dans les 5 commissions :

- ressources et équipements publics : Pascal Carceller, Cindy Perlin-Cocquart,
- développement économique – attractivité : Benoît Huc, Florence Alet,
- environnement : Sébastien Dulong, Laurent Alberici,
- mobilité - aménagement de l'espace - habitat – urbanisme : Isabelle Joany, Isabelle Combes-Soler,
- proximité – travaux : Jean-Paul Rayssac, Cindy Perlin-Cocquart.

A vélo, fais-toi bien voir

Parce que les bons réflexes de sécurité sur la route s'acquièrent dès le plus jeune âge, l'Agglo offre cette année encore un gilet vélo haute visibilité aux 716 élèves de CM2 des écoles du Grand Albigeois !

Cette opération est l'occasion de rappeler les bons réflexes à adopter, notamment pour voir et être bien vu lorsqu'on circule à vélo.

Philippe Granier, le maire, a récemment distribué un gilet vélo haute visibilité à chaque enfant de CM2 de l'école de Cambon

À noter : la vélo-école du Grand Albigeois accueille tous les enfants pour débiter ou perfectionner sa maîtrise du vélo ! Pour vous renseigner : <https://www.libea-mobilites.fr/se-deplacer/le-velo/les-formationen-velo/>



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Avenir Football Pays d'Oc

Le club de foot "Avenir Football Pays d'Oc 81", regroupant les communes de Cambon, Fréjairolles, Lescure et Arthès, poursuit son développement avec une ambition claire : proposer un football accessible, formateur et convivial pour tous les âges.



L'école de football occupe une place centrale dans le projet du club. L'objectif est d'accompagner les jeunes joueurs dans leur progression sportive mais aussi humaine, en transmettant des valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi. Grâce à l'investissement d'éducateurs formés et diplômés, les enfants évoluent dans un cadre sérieux, bienveillant et dynamique.

Cette progression se reflète également dans l'évolution du nombre de licenciés. En trois saisons, le club a enregistré une hausse de près de 30 % de ses effectifs, une progression qui témoigne de la qualité de l'encadrement et du travail réalisé au sein de l'association.

L'AFPO81 peut également compter sur des équipes seniors compétitives : les Seniors masculins évoluent en D3 tandis que l'équipe féminine est engagée en D1, symbole du développement du football féminin au sein du club.

Tout au long de l'année, le club organise également plusieurs événements qui rythment la vie associative : le traditionnel loto en février, le tournoi de l'école de football "Trophée Pierre Sabatier" qui s'est déroulé le 31 mai 2026 à Lescure cette année, mais aussi différentes sorties

pour les jeunes (canoë, match de Ligue 2 à Rodez, tournoi à la mer, goûter de Noël...). Des moments toujours très appréciés des enfants et des familles.

Mais le club ne pourrait fonctionner sans l'investissement précieux de ses bénévoles. Chaque week-end, de nombreuses personnes donnent de leur temps pour accompagner les équipes, organiser les rencontres et participer à la vie du club. Leur engagement constitue une véritable force pour l'AFPO81.

Dans cette dynamique, le club souhaite poursuivre son développement et lance un appel à toutes les personnes souhaitant rejoindre l'aventure : joueurs, dirigeants, éducateurs et bénévoles sont les bienvenus.

Afin de permettre aux futurs licenciés de découvrir le club et son fonctionnement, les entraînements de toutes les catégories sont ouverts tous les mercredis du mois de juin. Une belle occasion de venir essayer, rencontrer les éducateurs et partager un moment convivial autour du football.

Pour tout renseignement :

afpaysdoc81@gmail.com 06 03 93 25 97

Celine SABLAYROLLES

FOOT 7 Cambon



Initialement prévu le 13 avril dernier, le vide-greniers du Foot à 7 avait dû être reporté en raison de fortes pluies. C'est finalement le dimanche 14 juin que la manifestation a pu se tenir au stade municipal, baignée cette fois-ci par un chaud et généreux soleil. Malgré un nombre d'exposants légèrement inférieur aux éditions précédentes en raison de ce changement de date, l'ambiance est restée particulièrement festive et chaleureuse. Les visiteurs ont répondu présents tout au long de la journée, flânant de stand en stand dans une humeur des plus conviviales.

A noter dans vos agendas

La nouvelle édition du Marché Gourmand que l'association a lancé il y a maintenant 10 ans, se déroulera également au stade le **vendredi 3 juillet**

Gym volontaire Cambon

L'AGV de Cambon lance la saison 2026/2027 sous le signe du dynamisme et de la convivialité

Cambon, le 3 juin 2026 – L'Association de Gymnastique Volontaire (AGV) de Cambon a tenu son assemblée générale ce mercredi 3 juin dans une ambiance chaleureuse et constructive. Ce rendez-vous annuel a permis de faire le point sur la saison écoulée, de renouveler le bureau de l'association et d'esquisser les projets à venir. Parmi les décisions marquantes, le bureau a été renouvelé, les membres étant motivés à poursuivre le développement du club tout en conservant son esprit familial et bienveillant.

En parallèle, la saison 2026/2027 démarrera dès le **7 septembre** avec un programme hebdomadaire varié, pensé pour répondre aux attentes de tous les publics, dans une démarche de bien-être et de santé :



- Lundi : Gym adaptée – pour une activité physique en douceur, accessible à tous.
 - Mardi : Pilates – pour renforcer les muscles profonds et améliorer la posture.
- Fitball tous les 1ers mardis du mois pour découvrir les bienfaits de cet accessoire ludique et efficace.
- Mercredi : Renforcement musculaire – pour entretenir sa forme et son tonus.
 - Jeudi : Cardio danse – pour se défouler en musique et booster son endurance.
 - Vendredi : Gym douce – pour terminer la semaine avec souplesse et sérénité.

Les cours sont assurés par des intervenants diplômés, dans une ambiance conviviale où chacun progresse à son rythme. L'AGV de Cambon continue ainsi de promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé et de lien social au cœur de la commune. Les inscriptions pour la nouvelle saison seront ouvertes à la rentrée. Nous serons présentes lors du forum des associations du 5 septembre.

Pour tout renseignement : agv.cambon.81@gmail.com

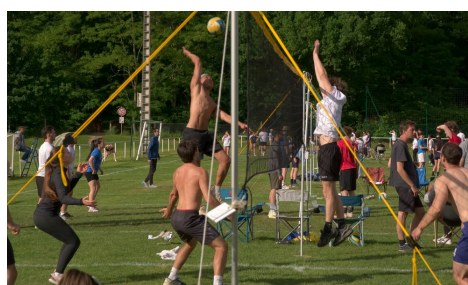
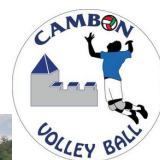
Cambon Volley

Le dimanche 17 mai, le traditionnel tournoi de volley sur herbe a célébré sa décennie d'existence en beauté sur la pelouse du stade municipal.

Cette édition anniversaire a pulvérisé les records avec la participation exceptionnelle de plus de 40 équipes, venues s'affronter dans une ambiance festive et une humeur des plus chaleureuses.

Pour chouchouter les participants : petit-déjeuner, tee-shirt souvenir et gobelet de l'événement étaient offerts à chaque joueur, tandis que la buvette et le pôle restauration assuraient la convivialité tout au long de la journée.

Au-delà de la performance sportive, cette édition était également placée sous le signe de la solidarité. Fidèle à ses valeurs de partage, Cambon Volley s'est engagée à reverser une partie des bénéfices de la journée à l'association « Pas à pas avec Éloïse », afin de soutenir son action. Un immense bravo aux organisateurs, aux bénévoles et aux joueurs pour cette magnifique réussite.



Venez essayer le volley au forum des associations le 5 septembre à Cambon.

Vélo Club Cambonnais



Le week-end du 29 au 31 mai s'est déroulée la sortie annuelle du VCC, en Dordogne, autour de Sarlat.

Ce moment de partage, de convivialité et, bien entendu, de performances sportives a ravi les 22 cyclistes du club, tous en mode "routards" pour l'occasion. La météo fut de la partie notamment pour la longue sortie du samedi de 215 kms (pour les plus courageux) et de 165 kms (pour les autres). La beauté de la vallée de la Dordogne (falaises calcaires, châteaux médiévaux, nombreuses rivières) n'a rien gâché au plaisir de rouler tous ensemble.

Un grand merci à l'équipe d'organisation et rdv en 2027 !

Comité des fêtes de Cambon d'Albi

Retour sur une édition historique pour la fêria cambonnaise !

L'édition de cette année restera gravée dans les mémoires comme celle de tous les records. Entre convivialité, musique et affluence record, les Cambonnais et les visiteurs ont répondu présents en masse.



Malgré une température relativement fraîche, l'ambiance était au beau fixe pour le lancement des festivités vendredi soir. Dans une atmosphère résolument familiale, pas moins de 650 repas ont été servis. Le public a vibré au rythme de la Bandas "Los Pastelos" avant de se déhancher sur l'énergie débordante du groupe "Capoutch", dont la prestation a fait l'unanimité.

Samedi, sous une météo absolument parfaite, le village a été le théâtre d'une véritable marée humaine. Côté tables : Le cap symbolique des 1 000 repas a été franchi, pulvérisant tous les records précédents. Côté scène : Les Tontons Givrés ont d'abord mis le feu avec leur univers décalé et communicatif, avant que DJ Seb (Podium Equinoxe) ne fasse danser une foule de jeunes survoltés, impressionné lui-même par une telle ferveur. Côté ciel : Un magnifique feu d'artifice a illuminé la soirée, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Au total, on estime entre 4 000 et 5 000 personnes venues participer à cette soirée d'anthologie.

« Un immense merci à nos partenaires, au conseil municipal, aux forces de sécurité, ainsi qu'aux festivaliers pour leur participation, leur bonne humeur et leur comportement sans débordement. Un grand bravo à tous, et rendez-vous en 2027 ! »



Centre de loisirs de Cambon

CLAE : Un bilan rayonnant pour l'année 2025-2026

Cette année encore, le quotidien des familles de la commune a été rythmé par 135 jours d'accueil et 36 mercredis animés.

Les chiffres traduisent le dynamisme de notre structure et, surtout, votre fidélité :

- Le matin : 91 enfants accueillis au total, avec une fréquentation quotidienne oscillant entre 9 et 30 lève-tôt.
- Le midi : Le moment phare de la journée ! Ce service a profité à 175 enfants soit une moyenne d'environ 140 enfants par jour.
- Le soir : 153 enfants ont partagé ce temps d'accueil avec 29 à 61 participants chaque jour après la classe.
- Les mercredis : L'Accueil de Loisirs a vu défiler 108 visages différents comptant entre 35 et 56 enfants chaque semaine.

Ces chiffres témoignent de la confiance que vous nous accordez au quotidien, et nous en sommes profondément touchés. Chaque enfant accueilli est une responsabilité que nous prenons à cœur, mais aussi une formidable aventure partagée !



L'été continue au Village des Enfants et des Jeunes !

Si les vacances scolaires sont là, le Village des Enfants et des Jeunes ne ferme pas ses portes !

Notre accueil de loisirs reste ouvert tout l'été pour offrir à vos enfants des journées riches en activités, en convivialité et en bonne humeur. L'équipe est déjà sur le pont : n'hésitez pas à nous contacter pour toute information concernant les modalités d'accueil et les inscriptions.

Des souvenirs plein la tête...



Pour clore cette année en beauté, les moments de partage ont été à l'honneur. Après le franc succès de la Fête du CLAE le mardi 5 mai, le goûter du vendredi 3 juillet a offert une belle parenthèse conviviale pour se retrouver et célébrer ensemble le chemin parcouru.

Un immense merci à l'équipe des parents bénévoles et aux salariées de l'association Le Village des Enfants et des Jeunes pour leur engagement sans faille. Bel été à tous !

Tennis Club

Le dimanche 15 juin dernier, le Tennis Club de Cambon (TCC) a célébré sa traditionnelle journée de clôture de fin de saison. Ce moment festif et convivial a permis de dresser le bilan d'une année tennistique particulièrement dynamique.



Le succès de l'école de tennis ne se dément pas : cette année encore, pas moins de 35 enfants et une vingtaine d'adultes ont foulé les courts chaque semaine pour suivre les cours de perfectionnement.

Et pour les amateurs de nouveautés, le TCC s'est diversifié ! Il est désormais possible de s'essayer au pickleball, une discipline ludique qui vient enrichir l'offre sportive de la commune.



La vitalité du club se mesure aussi à la qualité des résultats de ses compétiteurs, qui se sont illustrés à tous les niveaux :

Lexie décroche le titre de championne d'Occitanie (8 ans) - Anaïs atteint la finale du championnat individuel 3ème série - Olivier s'est illustré en tant que finaliste au tournoi des +55 ans de Lescure - Christophe signe une performance exceptionnelle à l'échelle internationale en atteignant le 79e rang mondial ITF chez les +50 ans.



Un immense bravo à toutes et à tous ! Par leur engagement et leur passion, ces joueurs font rayonner notre club. Vivement la saison prochaine !

Venez nous rencontrer au forum des associations le 5 septembre.

Judo Club

Le dimanche 24 mai dernier, les tatamis de Cambon ont vibré au rythme d'une compétition d'envergure, rassemblant plus de 100 jeunes judokas venus de divers horizons.



Tout au long de cette journée intense, les combats se sont enchaînés avec fluidité, offrant au public un spectacle captivant où se mêlaient rigueur technique et combativité. Cette réussite mémorable n'aurait cependant pas été possible sans l'implication sans faille des bénévoles

qui ont su orchestrer l'événement dans un esprit de convivialité fidèle aux valeurs de la discipline.

Au-delà de la performance, ce rendez-vous a également été marqué par une forte empreinte émotionnelle. Après de nombreuses années dévouées à former les jeunes talents de la commune, Mickaël tire sa révérence, salué par l'ensemble du club pour son engagement exemplaire. Ce départ se conjugue toutefois au futur puisque le relais a été officiellement passé à Étienne : déjà pleinement investi cette saison, le nouvel entraîneur reprend le flambeau avec la ferme intention de faire rayonner le judo cambonnais.



Nous serons présents au forum des associations le 5 septembre à Cambon. N'hésitez pas à venir nous rencontrer

La boule cambonnaise

La saison de pétanque est officiellement lancée. Les joueurs, débutants ou confirmés, sont attendus chaque **lundi et vendredi à partir de 20h30** sur les terrains dédiés au stade pour partager un moment de convivialité.



LA VIE A CAMBON

Echos de l'école

Pour clôturer cette année scolaire et après des mois de d'apprentissages, les écoliers ont partagé leur travail de chant choral lors de belles prestations en avril et en juin devant leurs familles.

Malheureusement, le point d'orgue de cette fin d'année a connu un contretemps. En raison des fortes chaleurs et de la canicule, la traditionnelle fête de fin d'année organisée par l'APE (Association des Parents d'Élèves), initialement prévue ce vendredi 26 juin, a dû être annulée. Cependant, la vente des billets de tombola a bel et bien été maintenue avec un grand succès !

les infos pratiques pour la rentrée

Pour aborder la rentrée des écoliers le **mardi 1er septembre** l'esprit léger, pensez à inscrire vos enfants à la cantine avant le 27 août, en fournissant votre attestation de quotient familial pour bénéficier des tarifs adaptés.

Les demandes de cartes de bus doivent être effectuées directement auprès de l'agence Libéa : <https://www.libea-mobilites.fr/se-deplacer/le-reseau-de-bus>

Bonnes vacances d'été à tous !

Kinésithérapeute



Le cabinet de kinésithérapie ouvre à Cambon.

M François Mas, kinésithérapeute diplômé s'installe dans le cabinet voisin du médecin, pour le contacter 05.63.80.54.18 ou 06.21.75.83.15. Il vient ainsi compléter l'offre de soins du centre bourg et nous lui souhaitons la bienvenue.

OTV

L'Opération
Tranquillité

Vacances (OTV)

permet d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages. Inscription en ligne ou à la gendarmerie de Villefranche-d'Albigeois : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/>



Journée nature propre

La municipalité organise la 7ème édition de la journée nature propre le **19 septembre**. Nous vous attendons nombreux pour participer à cette journée citoyenne, devant la salle polyvalente vers 11h, pour déposer et trier les déchets ramassés sur votre chemin. Ouvrons ensemble pour la propreté de notre belle commune !



Commémoration



La municipalité s'est rassemblée autour du monument aux morts pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Ce moment partagé avec les habitants, dont plusieurs enfants, a ainsi réaffirmé notre engagement commun pour la paix et la transmission des valeurs républicaines aux nouvelles générations.

Dépôt de pain

Installé **Place L. Durand à Cambon, le Jardin de Grèzes**



continue de régaler les habitants avec sa production locale de légumes frais et de petits fruits. Pour faire le plein de saveurs de saison, deux options s'offrent à vous : la vente directe au détail sur place les mercredis et vendredis de 16h à 19h30, ou la formule pratique des paniers de légumes.

Pour encore mieux vous servir, le Jardin de Grèzes enrichit son offre et propose désormais un dépôt de pain artisanal. Pain de campagne, pain aux graines ou pain complet : venez croustiller de plaisir et soutenir le savoir-faire local. Une belle occasion de composer un panier 100 % gourmand et de proximité. Venez l'essayer !

Forum des assos

Comme chaque année au début du mois de septembre, la municipalité de Cambon vous invite à son incontournable forum des associations.



Le **samedi 5 septembre 2026 au matin**, rendez-vous devant la **salle polyvalente** pour rencontrer les nombreux acteurs de notre vie locale. Que vous soyez passionné de sport ou amateur d'activités culturelles, venez nombreux pour faire le plein d'idées et de projets !

Registre personnes vulnérables

La commune tient un registre nominatif afin de contacter et venir en aide aux personnes isolées ou vulnérables. Ce registre est sollicité en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, notamment en cas de canicule. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un ou plusieurs proches en tant que personne vulnérable car isolée ou en état de santé sensible (personne âgée, adulte handicapé, personne atteinte de pathologie ...)

Pour s'inscrire, il faut utiliser le formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur le site de la mairie.

Bien qu'elle soit facultative, l'inscription sur ce registre apparaît de plus en plus nécessaire !

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents, notamment pour les personnes vulnérables (nourissons, enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique) .

